

Le 4 février 2011

'Par dépôt et courrier électronique'

**Me Véronique Dubois**  
Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

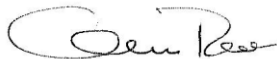
**Objet : Dossier R-3751-2010**  
*Demande d'aménagements des modalités de mise en œuvre du modèle retenu par la Régie de l'énergie dans sa décision D-2010-144 à l'égard de l'activité GNL et qui découlent d'éléments additionnels de nature opérationnelle et commerciale*

---

Chère consœur,

Par la présente, le GRAME informe la Régie qu'il n'a pas de commentaire additionnel à déposer, considérant les réponses aux engagements souscrits par le Distributeur en date du 19 janvier 2011.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.



**Geneviève Paquet, avocate**

cc. Me Vincent Regnault (pour Gaz Métro)